

Sélection à l'Université :

Préparons le rapport de force pour mettre en échec l'offensive du gouvernement contre le baccalauréat

Fin octobre, le gouvernement a présenté son projet de loi relatif aux nouvelles conditions d'accès en licence : le « plan étudiants ». Plutôt que de créer les postes nécessaires pour répondre à l'augmentation du nombre d'étudiants, la ministre de l'enseignement supérieur organise la sélection à l'entrée à l'université et liquide de fait le baccalauréat comme premier grade universitaire. Le futur APB fera des « propositions personnalisées », afin d'opérer un tri selon le « profil du lycéen ». En démultipliant les parcours individualisés, le gouvernement s'apprête à dynamiter le cadre national des programmes et des diplômes. Dans le droit fil des ordonnances qui suppriment le Code du travail comme cadre national applicable à tous les salariés, il s'attaque aux diplômes nationaux et remet en cause la possibilité pour les jeunes d'accéder à une qualification. Au Conseil Supérieur de l'Education le 9 novembre, la ministre s'est retrouvée en minorité : 42 voix contre, (dont FSU, FO, CGT, SUD, FCPE, Unef, SGL), 30 voix pour (dont Snalc-FGAF, Unsa, Sgen-CFDT, MEDEF).

La fin du droit aux études supérieures pour tous : « *Si pour des raisons de capacités d'accueil, l'université ne peut admettre tous les candidats, la priorité sera donnée à ceux dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec la formation choisie* » indique le la ministre. Cela revient dans les faits à remettre en cause le baccalauréat comme

premier grade universitaire et le droit qui en découle pour chaque bachelier de suivre les études supérieures de son choix.

Une sélection sur dossier : Les « prérequis », appelés désormais « attendus », prendront en compte les résultats au contrôle continu de la 1^{ère} et de la Terminale, mais « *ils reposeront aussi largement sur la motivation* ». Certaines formations pourront par exemple demander une lettre de motivation, la présentation d'un projet personnel ou associatif, ou encore de suivre des Mooc...

Une licence à plusieurs vitesses : Chaque université pourra conditionner l'inscription en licence à l'acceptation d'un dispositif particulier tel que le rallongement du cursus universitaire, l'inscription dans un parcours spécifique, une année de remise à niveau, etc. : la réforme ouvre ainsi la voie à des cursus universitaires à plusieurs vitesses, avec la mise en place de la licence en 4 ans.

Les professeurs de lycée, acteurs de la sélection : Cette réforme va percuter dès cette année à la fois l'organisation des enseignements en lycée, mais également les missions et les statuts des enseignants du secondaire. Dès le mois de décembre, les établissements devront nommer un second professeur principal dans chaque classe de terminale. Leurs élèves auront deux semaines consacrées à l'orientation. Le conseil de classe

examinera les vœux du lycéen et participera à un avis formulé par le chef d'établissement. Il s'agit de faire des enseignants en lycée des acteurs de la sélection, en alourdissant leur charge de travail, notamment celle des professeurs principaux. Dans un contexte où le gouvernement ferme les Centres d'Information et d'Orientation, où les missions des Conseillers d'Orientation Psychologues sont remises en cause, nul doute que le ministre cherchera à s'appuyer sur la nouvelle évaluation des enseignants, qui juge leur capacité à «accompagner les élèves dans leur parcours de formation». Par ailleurs, le plan prévoit un dispositif «étudiant ambassadeur» : des volontaires en service civique envoyés sans formation dans les CIO et les lycées pour «aider à l'orientation des lycéens »...

Le baccalauréat ne serait plus qu'un simple certificat de scolarité. Ces changements conduisent tout droit à la disparition du diplôme. C'est d'ailleurs l'objectif de la concertation sur le baccalauréat mise en place par le gouvernement et qui envisage «l'individualisation des parcours». Le ministre voudrait introduire une part importante de

contrôle continu pour l'obtention du diplôme. Ce serait la fin du baccalauréat comme diplôme national, reposant sur des épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes. Le ministre s'est également prononcé pour la mutualisation des moyens des lycées et de l'université, dans le cadre du continuum bac-3/bac+3. Avec en perspective, la remise en question des garanties statutaires attachées aux différents corps.

Une commission d'accès au supérieur dans le cadre des régions sera installée dans chaque région académique et présidée par le recteur. Elle rassemblera des «chefs et responsables d'établissements du secondaire et du supérieur, ainsi que des représentants des collectivités territoriales ». Elle pourra imposer une filière aux bacheliers qui n'obtiennent pas de proposition satisfaisante lors de la procédure d'affectation. Mais cette commission aura aussi pour objectif de redéfinir la carte des formations supérieures selon «les besoins socio-économiques du territoire ». La pression des entreprises locales ne va pas manquer de s'exercer sur le contenu des formations, menaçant le cadre national républicain.

RETRAIT du « plan étudiants » !

Les fédérations FNEC FP-FO, FSU, FERC CGT, avec Sud Education, l'UNEF, l'UNL, le SGL ont adopté un communiqué commun qui réaffirme :

- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bachelier.es sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'exigence d'ouverture de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.
- L'abandon du projet de loi sur 1er cycle post bac, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun au supérieur.

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se saisir du point d'appui que constitue cet appel. Elle les invite à se réunir en assemblée, en lien avec les étudiants et les lycéens et dans l'action commune, pour préparer les mobilisations nécessaires pour le retrait du « plan étudiant » !